Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STMG • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion - Droit et Économie

Session 2025 • Code sujet : **25-MGDEIN1** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Responsabilité civile et mécanisme assurantiel (4 questions) **Page 3**

2. L'intervention de l'État et la préservation de l'environnement (4 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2025/Bac STMG - Droit et économie - Session 2025 - 3-Sujet.pdf

1. Responsabilité civile et mécanisme assurantiel

Emma CANCARD, cliente d'un centre équestre, se blesse après avoir quitté le sentier balisé pendant une promenade guidée et souhaite obtenir réparation. Les documents portent sur la responsabilité contractuelle, l'obligation de sécurité du centre, le contrat conclu avec Emma et le fonctionnement des assurances.

Question 1. Qualifier juridiquement les parties, les faits et les dommages subis par Emma CANCARD.

Élément	Qualification juridique
Emma CANCARD	Cliente et créancière de l'obligation contractuelle de sécurité
SARL OGALAU	Centre équestre prestataire et débitrice de cette obligation
Accident	Chute de cheval pendant une promenade guidée, après qu'Emma a quitté le sentier
Préjudices	Corporel, économique (arrêt de travail), moral et d'agrément (impossibilité de monter)

Miguel TOUATI est le moniteur diplômé qui encadre la promenade. Les dommages d'Emma résultent de sa chute et doivent être établis pour obtenir réparation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Emma, cliente, invoque contre la SARL OGALAU des préjudices corporel, économique, moral et d'agrément.

Question 2. Développer l'argumentation juridique qu'Emma CANCARD pourrait avancer pour obtenir réparation, à partir de la situation et des ressources documentaires.

Problème de droit : le centre a-t-il manqué à son obligation contractuelle de sécurité et doit-il réparer les préjudices d'Emma ?

Selon l'article 1231-1 du Code civil et l'arrêt du 22 juin 2017, le centre équestre est tenu d'une obligation de sécurité de moyens : sa responsabilité suppose un manquement à la prudence ou à la diligence, un dommage et un lien causal. Emma peut soutenir que l'encadrement d'un groupe de vingt-cinq cavaliers était insuffisant, qu'elle s'est retrouvée à l'arrière et que le contrôle rapide des équipements n'a pas détecté un éventuel défaut de réglage. Elle peut réclamer la réparation de ses préjudices. La décharge contractuelle ne suffit pas, à elle seule, à écarter toute responsabilité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Emma peut obtenir réparation si elle prouve un manquement du centre à son obligation de sécurité, un dommage et un lien causal.

Question 3. Proposer les arguments juridiques que la SARL OGALAU pourrait opposer à Emma CANCARD.

La SARL OGALAU peut contester tout manquement : le moniteur diplômé a équipé les cavaliers, vérifié les réglages et donné des consignes de sécurité. Son obligation est une obligation de moyens, non une garantie contre toute chute.

- Emma s'est arrêtée, puis a quitté le sentier balisé malgré les consignes ; cette imprudence peut avoir contribué à l'accident et réduire, voire exclure, l'indemnisation si le lien causal est établi.
- La SARL peut invoquer la clause de décharge signée, sans que celle-ci suffise nécessairement à la libérer si une faute est démontrée.
- Le mouvement soudain du cheval ne constitue une force majeure que si les critères de l'article 1218 sont réunis ; son seul caractère imprévu ne suffit pas.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La SARL oppose l'absence de manquement et la faute d'Emma, qui a quitté le sentier malgré les consignes.

Question 4. Rappeler comment fonctionne le mécanisme assurantiel, puis expliquer, à l'aide de l'annexe 4, pourquoi il est indispensable au bon fonctionnement du droit de la responsabilité.

L'assurance est un contrat qui organise la mutualisation des risques : les cotisations des assurés alimentent un fonds commun et l'assureur prend en charge les sinistres couverts. L'assurance de responsabilité peut couvrir les sommes dues par un responsable ; l'assurance de la personne peut prévoir des prestations en cas d'atteinte physique.

Elle rend l'indemnisation de la victime concrètement possible lorsque le responsable ne peut assumer seul le coût des dommages. Elle protège aussi l'entreprise contre une charge financière insoutenable. Sans cette prise en charge, le droit à réparation risquerait de rester théorique et de fragiliser le fonctionnement du droit de la responsabilité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La mutualisation facilite l'indemnisation des victimes et évite que le coût des réparations repose uniquement sur le responsable.

2. L’intervention de l’État et la préservation de l’environnement

La partie examine les politiques publiques destinées à favoriser la transition écologique et leurs effets sur les ménages et les entreprises. Les annexes abordent la fiscalité environnementale, les aides, la réglementation, les subventions aux énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre et les limites de l’action de l’État.

Question 1. Rappeler la fonction principale des agents économiques que sont les ménages et les entreprises.

Les **ménages** ont pour fonction principale de consommer des biens et des services afin de satisfaire leurs besoins. Les **entreprises** produisent principalement des biens et des services marchands destinés à être vendus. Les ménages fournissent aussi du travail aux entreprises, qui leur versent des revenus permettant notamment leur consommation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les ménages consomment ; les entreprises produisent des biens et des services marchands.

Question 2. Identifier les instruments mis en place par l’État pour favoriser la transition écologique.

L’État combine des mesures qui modifient les prix, encouragent certains choix et imposent des pratiques. Les annexes présentent des exemples de ces instruments, ainsi qu’une stratégie nationale fixant des objectifs de réduction des émissions.

Instrument	Exemples du dossier
Fiscalité	Taxes environnementales, malus sur les véhicules polluants
Aides et subventions	Bonus écologique, prime à la conversion, soutien aux énergies renouvelables
Réglementation	Interdiction de la vaisselle jetable pour les repas servis sur place
Planification et investissement	Stratégie nationale bas-carbone, aides aux bornes de recharge

Ces leviers agissent sur les comportements des ménages et des entreprises, ainsi que sur les choix d’équipement et de production.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Fiscalité, aides et subventions, réglementation, planification climatique et financement d’équipements de transition.

Question 3. Montrer que la fiscalité environnementale modifie le comportement des agents économiques.

La fiscalité environnementale renchérit les activités polluantes et incite ainsi les agents à modifier leurs choix. Selon l’annexe 1, une hausse de 10 % du coût des énergies fossiles réduit leur consommation de 6 % à long terme. Les ménages peuvent réduire leur consommation d’énergie ; les entreprises peuvent limiter leurs

consommations et leurs pollutions. Toutefois, l'effet dépend du niveau des taxes : des taux faibles, des régimes dérogatoires ou la baisse du prix de l'énergie atténuent l'incitation. Une taxation trop élevée peut aussi peser sur le pouvoir d'achat et la compétitivité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La fiscalité oriente les comportements en renchérissant les choix polluants, mais son efficacité dépend de son niveau et de ses exemptions.

Question 4. Rédiger une argumentation répondant à la question : « L'intervention de l'État dans l'économie permet-elle de préserver l'environnement ? » Appuyer la réponse sur les connaissances et la documentation fournie.

L'intervention de l'État peut contribuer à préserver l'environnement en corrigeant les effets polluants de l'activité économique. Les taxes peuvent réduire l'usage des énergies fossiles ; les aides soutiennent l'achat de véhicules électriques et le développement des énergies renouvelables. La réglementation impose aussi des pratiques moins polluantes, comme la vaisselle réutilisable dans la restauration sur place. Le graphique montre qu'entre 2011 et 2020, les subventions aux énergies renouvelables augmentent fortement, tandis que les émissions de gaz à effet de serre diminuent globalement, avec des variations selon les années.

Cette évolution ne prouve pas à elle seule un lien de causalité. L'action publique reste en outre insuffisante : les taxes faibles et les régimes dérogatoires limitent son efficacité. Les émissions doivent baisser plus vite pour atteindre les objectifs climatiques, et les politiques doivent aussi agir sur l'agriculture, les forêts et les déchets organiques. L'État est donc nécessaire, mais ses mesures doivent être cohérentes et renforcées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui, l'État peut contribuer à préserver l'environnement, mais l'efficacité de son intervention reste limitée et doit être renforcée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de spécialité Droit et Économie du baccalauréat technologique STMG, session 2025, porte le code 25-MGDEIN1, dure 4 heures et a un coefficient 16. Elle comprend deux parties de 10 points : responsabilité civile et assurances à partir d'un accident équestre, puis intervention publique pour la transition écologique. Elle évalue l'analyse juridique et l'argumentation économique fondée sur des documents.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La responsabilité contractuelle peut être engagée en cas d'inexécution d'une obligation, sauf si le débiteur justifie notamment d'une force majeure.
- Le centre équestre est tenu d'une obligation de sécurité de moyens, appréciée selon les précautions et la prudence mises en œuvre.
- L'assurance mutualise les risques et peut couvrir la responsabilité, les biens ou les atteintes à la personne selon les garanties du contrat.
- L'État peut agir pour la transition écologique par la fiscalité, les subventions et la réglementation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les dommages corporels, économiques et moraux, puis relier chaque préjudice aux faits décrits.
- Examiner les obligations du centre, les consignes données, les équipements et le comportement d'Emma avant de conclure sur la responsabilité.
- Dans l'argumentation économique, confronter les effets des politiques publiques à leurs limites en mobilisant les annexes.
- Pour le graphique, vérifier les axes, les unités et les légendes avant de comparer les subventions et les émissions.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment analyser la responsabilité du centre équestre dans l'accident ?

Il faut examiner son obligation de sécurité de moyens et vérifier s'il a pris des précautions suffisantes. Les consignes, la vérification rapide des équipements et le fait qu'Emma ait quitté le sentier sont des éléments à discuter.

Q : En quoi consiste la mutualisation des risques par l'assurance ?

L'assurance est un contrat qui met en commun les contributions des assurés. Les risques se compensent entre eux, ce qui permet, selon les garanties souscrites, de couvrir des dommages, une responsabilité ou certaines atteintes à la personne.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet attribue 10 points à chaque partie, sans imposer de durée par partie. Une répartition équilibrée est donc pertinente. Prévoyez aussi un temps de relecture et indiquez clairement la partie traitée.

Q : Quels éléments privilégier dans l'argumentation économique ?

Construisez une réponse organisée qui présente les effets des instruments de l'État et leurs limites. Appuyez chaque idée sur un exemple des annexes, comme les aides, les taxes, les règles imposées aux entreprises ou les objectifs d'émissions.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2025/Bac STMG - Droit et économie - Session 2025 - 3-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.